



# La gazette faycienne



## L'édito...

Au moment où l'on entend beaucoup parler de réforme territoriale, je crois qu'il est important de se demander ce qu'est une commune et à quoi elle sert.

Si on recherche dans un dictionnaire, une commune est une collectivité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité morale qui est à la base de l'organisation administrative française.

La France a, vous le savez, la particularité de posséder 36 787 communes dont plus de 31 000 ont moins de 2000 habitants. Est-ce un avantage ou un inconvénient?

La commune est votre lieu de vie et, pour beaucoup, la petite taille des communes est un atout car elle permet des relations plus humaines et un abandon de l'anonymat. Par contre des petites communes ont des petits moyens et donc offrent beaucoup moins de service à ses habitants qu'une grande ville. C'est pour cela que les communautés de communes ont été créées: "faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire tout seul".

Alors doit-on supprimer les communes et les remplacer par les communautés de communes?

A mon avis, non, car on supprimerait un avantage extraordinaire qui est la proximité des habitants et de l'administration communale. Dans une commune, telle que Fay aux Loges, quand vous venez dans votre mairie, vous connaissez le personnel qui vous reçoit. La relation est humaine et non seulement administrative. Vous rencontrez vos élus dans les rues et pouvez ainsi leur faire

part directement de vos idées, vos problèmes et vos demandes. Enfin le Maire est toujours à votre disposition. Comment cela se passerait si les élus et les services administratifs étaient dans une commune voisine? Dans une commune, telle que Fay aux Loges, les urgences sont réglées au plus vite grâce à la proximité des élus qui, et c'est normal, peuvent être mis à contribution à n'importe quel moment du jour et de la nuit.

Certains sont favorables à la diminution des communes par mesure d'économie. Quelles économies ferait-on en diminuant le nombre des communes? Une économie sur les indemnités des élus? Je vous rappelle que 90% des conseillers municipaux sont des bénévoles. Une économie sur les services ne serait pas non plus significative car les services dépendent du nombre d'habitants et diminuer le nombre des communes ne diminuerait pas le nombre d'habitants. Mutualiser les services et les moyens au sein des communautés de communes permet de réelles économies. Il n'est pas nécessaire pour cela de diminuer le nombre de commune et encore moins de les supprimer.

Vous pouvez également penser que les maires s'opposent à la diminution des communes poussés par la seule volonté de conserver leur fonction. Ce serait une raison bien vile et peu digne de la fonction occupée.

Conserver la proximité, garder une taille humaine tout en mutualisant et en économisant, voilà ce qu'il faut pour nos communes.

**de votre maire**

Anne Besnier

## Sommaire :

- Cette année, la neige est au rendez-vous et malgré la beauté des paysages, elle est gênante car elle nous dérange dans nos déplacements. Par Anne Besnier en page 2
- Vœux 2010 de Madame Le Maire lire en page 2
- Une belle distinction pour Sylvie Lecomte, de l'USC Fay Basket voir en page 3
- Téléthon des jeunes : cette journée nous a permis de récolter 147,95 euros, en page 3.

Félicitations à **l'Union commerciale** de Fay qui a organisé, avec le soutien de la municipalité, le jeu « Trouvez l'intrus » dans les vitrines de nos commerçants, à l'occasion des fêtes de fin d'année



et bravo aux heureux gagnants, qui sont :

- 1 - Samuel Pinsard, qui gagne une entrée pour une journée dans un parc d'attractions.
- 2 - Patrick Bouard
- 3 - Marilou Sirot
- 4 - Marie Rose Bouard
- 5 - Estella Radji - Emmanuel cadeaux divers

Les organisateurs ont tiré de bons enseignements de cette première, quant à l'organisation et parole d'Union Commerciale d'autres animations vous seront prochainement proposées.